Fribourg

Sixième année. N° 39. En avant la Grue! Samedi 24 septembre 1887.

LA GRUYÈRE

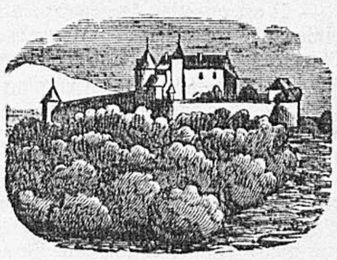

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50
» » 6 mois, » 2 —
Pour l'Etranger le port en sus, payable d'avance.
Prix du numéro : 10 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE
Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 50 cent. la ligne.
Lettres et argents franc de port.

Bulle, le 23 septembre 1887.

Choses fribourgeoises.

La Société suisse pour la réforme pénitentiaire s'est réunie à Fribourg lundi ; ses travaux ont duré trois jours.

S'il peut être question quelque part de réforme pénitentiaire, il faut dire que c'est bien dans notre pays, où vraiment tout est à refaire à cet égard ; l'édifice est pourri depuis la base jusqu'au faîte. Cela tient essentiellement à ce que la politique, qui, chez nous, touche à tout pour tout corrompre, a aussi passé par là.

Tant que les postes de directeurs de nos pénitenciers seront considérés comme la récompense due à des services politiques, nos pénitenciers eux-mêmes resteront ce qu'ils sont maintenant : une école d'abrutissement et de démoralisation.

Or, cette première et essentielle réforme, notre gouvernement ne peut pas même la faire, car il est l'esclave de ses propres créatures, n'étant pas assez fort pour oser leur déplaire.

Du reste, ce régime ne peut que le mal ; il est par lui-même stérile et impuissant pour le bien. Dans toutes les questions utilitaires ou sociales, nous avons l'habitude de le voir se contenter de paroles et reculer devant les actes.

C'est pourquoi les résultats pratiques du dernier congrès se feront encore longtemps attendre pour notre canton.

* * *

Un dégommage qui fait quelque bruit est celui de M. le chanoine Schneuwly, directeur des Ecoles primaires de Fribourg. Le Conseil d'Etat le remplace à ce poste par M. l'abbé Morel, une façon de Kleiser, ambitieux et fanatique.

M. Schneuwly ne faisait point de politique ; mais on ne lui a, paraît-il, pas trouvé l'échine assez souple. Nos tépelets ne veulent que des gens qui leur soient vendus corps et âme.

Notre gouvernement montre ainsi une fois de plus ce que valent, au point de vue de la sincérité, les basses adulations qu'il ne cesse de prodiguer au clergé.

Dans la circonstance, le Conseil communal de Fribourg a vigoureusement relevé le gant ; il a décidé la suppression du poste dont M. Schneuwly venait d'être éconduit. C'est un soufflet bien mérité à la face du Conseil d'Etat.

M. Morel restera ainsi directeur des Ecoles *in partibus infidelium.*

Nouvelles suisses.

Conseil fédéral. — Le président et les membres du Conseil fédéral, sauf MM. Schenk et Welti, quitteront demain la ville fédérale, se rendant au Gothard, où il visiteront successivement l'Ober-Alp, le Gothard, Airolo et la Furka, pour se rendre compte des travaux de fortifications déjà exécutés et de ceux que le département militaire proposera aux Chambres.

L'excursion durera deux jours.

Le *Vaterland* dit que c'est Mgr Ferrata, nonce à Bruxelles, qui sera chargé de traiter avec le Conseil fédéral les questions touchant à l'organisation diocésaine du Tessin. C'est déjà Mgr Ferrata qui avait été désigné à cet effet par le Saint-Siège lors de l'installation de Mgr Lachat.

Remèdes secrets. — Le département de l'intérieur du canton de Berne songe à convoquer, durant la prochaine session des Chambres fédérales, une conférence intercantonale qui s'occuperait à nouveau de la question des remèdes secrets et des mesures propres à mettre un terme aux abus signalés. La conférence verrait entre autres s'il n'y a pas lieu de demander l'élaboration d'une loi fédérale régissant cette matière ou éventuellement de provoquer la formation d'un concordat intercantonal.

Notre commerce. — Le comité directeur de la Société suisse pour l'industrie et le commerce vient de publier son rapport sur le commerce de la Suisse pendant l'année 1886.

Nous avons importé pour près de 800 millions de francs de marchandises, soit 799 millions contre 755 millions en 1885.

L'exportation représente une valeur de 667 millions contre 660 millions en 1885.

L'exportation à destination des pays limitrophes est légèrement en recul ; elle est descendue de 395 à 393 millions, si on la compare à celle de l'année 1885.

L'exportation à destination des autres pays d'Europe, et notamment à destination de l'Angleterre, est en très légère augmentation.

Exportation. — En août passé, il a été exporté du district consulaire de Berne pour 332,462 fr. de fromage aux Etats-Unis d'Amérique, contre 227,882 fr. en août 1886. L'augmentation a donc été très sensible cette année.

Zurich. — Le tribunal criminel, après des plaidoiries qui ont duré de huit heures à midi, a prononcé son jugement dans l'affaire de fabrication de faux billets de banque russes. Szumowski, Cohen et Siegrist ont été condamnés à quatre ans de travaux forcés, Jolko et Krauer à trois ans de la même peine. Ce dernier et Siegrist perdent la jouissance de leurs droits civiques durant dix ans ; les autres, après avoir purgé leur condamnation, seront expulsés à vie du territoire suisse. Les frais de la cause seront répartis entre tous les accusés. L'acte d'accusation a montré que la plupart de ces personnages ont subi déjà plusieurs condamnations, à Londres et à Zurich, pour fabrication de billet russes.

Berne. — Il existe à Berne une institution d'utilité publique, la Société anonyme pour la construction de logements à bon marché. Un grand bâtiment appartenant à cette Société, occupé par 35 ménages, a été réduit en cendres avant-hier matin. Il n'est pas complètement détruit, mais l'eau a achevé ce que le feu avait épargné. Les pompiers et la troupe ont rendu les meilleurs services. Malheureusement, un pompier est tombé de la hauteur du toit et il a été grièvement blessé. Deux cents personnes sont sans abri.

FEUILLETON DE *LA GRUYÈRE* 6

L'ÉNIGME

PAR

JULES LERMINA

V

Lorsque la première fois M. de Morlaines s'était marié, c'était un jeune officier, fier de sa taille étroitement sanglée dans l'uniforme, aimant à faire miroiter ses épaulettes, étoiles rayonnantes dans le ciel brumeux des villes de garnison, caracolant sous les balcons et devant les rideaux entrebaillés.

Un jour il avait pensé à se créer une famille. A vrai dire, il était amoureux surtout parce qu'il se savait aimé. Maître d'une belle fortune, il lui eût été facile de suivre l'impulsion de son cœur, alors même que la femme choisie eût été pauvre. Mais il se trouva que les intérêts de sa situation concordaient au mieux avec ses aspirations matrimoniales. Berthe des Chaslets, issue de la vieille noblesse de l'Ile de France, apportait en dot une centaine de mille francs. C'était une créature charmante, un peu poupée peut-être, mais vive, gaie, spirituelle à ses heures, ayant à la nuque ces frisettes folles qui troublent si fort les cervelles, et aux lèvres le sourire qui épanouit les âmes en s'épanouissant lui-même.

M. de Morlaines, homme d'énergie et de volonté, n'était pas précisément un saint. Il eût été même aisé, en feuilletant le livre décousu de sa vie nomade, d'y trouver bien des pages dont, selon la formule consacrée, la mère eût difficilement permis la lecture à sa fille. Mais le cœur était jeune, disons même naïf. Cet amour virginal le rehaussa dans sa propre estime : étant resté orphelin de bonne heure, il avait la nostalgie de la famille, et quand, échappé du café et des réunions de camarades, il se trouvait, le soir, sous la lumière calme qui tombait d'un abat-jour discret, auprès d'une table ronde qu'entouraient M. de Chaslets, vieux gentilhomme un peu revêche, très fier, mais bonhomme au demeurant, puis Mme des Chaslets, dont les mièvreries pomponnées rappelaient les chanoineries féminines du dernier siècle, et enfin Berthe, toute rougissante sous ses regards enflammés, M. de Morlaines éprouvait des joies inconnues, et ce n'eût pas été devant lui qu'on se fût permis impunément de médire des belles-mères et du ménage.

Dernier point, le plus grave. Un beau soir d'automne, à l'ombre de peupliers ou de hêtres (l'essence ne fait rien à la chose), de Morlaines avait osé saisir une main qui ne s'était pas trop refusée, il avait effleuré du bont des lèvres un front qui avait rougi de pudeur et de surprise, et il avait murmuré quelques mots :

— Mademoiselle Berthe, voulez-vous être ma femme ?

Ceci ou autre chose. Le sens y était.

Et comme il ne lui avait pas été répondu, — ce qui en rhétorique d'amour est le plus éloquent des discours, — dès le lendemain, strict comme s'il se fût agi d'un duel ou d'une dette de jeu, M. de Morlaines s'était rendu chez son colonel et lui avait dit :

— Le régiment étant ma famille, vous êtes mon père. Je vous prie de vous rendre chez M. des Chaslets et de solliciter en mon nom l'honneur de son alliance.

Le colonel, qui était un vieil ami de Morlaines et prenait avec lui son franc-parler, ne s'était point fait faute de sacrer de la plus impertinente façon ; il avait même rudement pincé l'oreille de ce grand garçon qui « allait faire une bêtise ». Mais le grand garçon s'était regimbé tout net. Et la demande avait été faite, accueillie, les bans avaient été publiés, les félicitations narquoises que l'on sait avaient été adressées au jeune lieutenant, promu capitaine et décoré pour la circonstance. Bref, Berthe des Chaslets se nommait désormais la comtesse de Morlaines.

Pendant vingt-cinq ans, le mari de Berthe vécut dans son rêve de miel. Une seule ombre : ce ne fut qu'au bout de la cinquième année qu'il devint père. Pour s'être fait attendre, le bonheur ne fut que plus parfait. Il était arrivé trop souvent au gré de l'époux amoureux que les exigences du service l'avaient contraint à des absences de plusieurs mois ; mais il était d'une suprême habileté pour se ménager des occasions de fuite, et il arrivait subitement, embrassait sa femme et repartait... Quand il eut un fils à embrasser, il resta quelques minutes de plus, il emporta de doubles trésors de joies.

Berthe, vers l'âge de trente ans, devint malade. Elle s'affaiblit, et peu à peu dut se désintéresser des soins de l'intérieur. Ici Germaine lui fut d'un grand secours. C'était la veuve d'un soldat tué en Crimée. Elle avait noblement porté sa douleur ; n'ayant pas d'enfants, elle avait fait sien le fils de son maître. C'était la probité vivante, et elle s'était bien-

— Il est question de construire un chemin de fer funiculaire conduisant de Wimmis au bord du lac de Thoune, jusqu'au sommet du Niesen.

— La première locomotive pour la ligne de Brunig a été transportée à Brienz; cette machine est destinée à circuler dans la plaine entre Brienz et Meiringen.

— Le tribunal criminel de Berthoud a condamné à dix-huit ans de travaux forcés les nommés Steffen et Wegmüller, qui au printemps dernier avaient attaqué sur la grande route, près de Lauperswyl, l'agriculteur Bärtschi, l'avaient volé et maltraité à un tel point que le pauvre homme n'avait pas tardé à succomber à ses blessures.

Uri. — La *Wochenzeitung* annonce que, du 15 au 20 octobre, il y aura, dans la caserne d'Altorf, un cours obligatoire, sur la discipline militaire, pour tous les jeunes gens qui seront recrutés cette année et qui n'ont pas suivi avez zèle et obéissance les cours complémentaires servant à les préparer aux examens de recrues.

Zoug. — On continue les sondages sur le quai de Zoug; des puits ont été établis en plusieurs endroits, mais jusqu'ici on n'a pas encore atteint la couche solide. Les autorités locales recommandent toujours la plus grande prudence, quoique depuis le 5 juillet il ne se soit produit aucune nouvelle fissure de terrain.

Les dons recueillis jusqu'à ce jour en faveur des victimes de la catastrophe s'élèvent à 283,297 fr. 87.

— On a découvert entre Cham et Zug une nouvelle station lacustre dans laquelle on a trouvé, aux premières fouilles, sept squelettes en bon état de conservation, un couteau, des colliers et divers autres objets. Le tout a été transporté au musée de Zurich.

Glaris. — Sur la proposition qui lui en a été faite par le Conseil d'Etat,, le landrath, discutant la question de la fête du 500e anniversaire de la bataille de Näfels, a décidé que cette fête aurait lieu le premier jeudi de juin de l'année prochaine. Elle durera un jour et sera en même temps la célébration de l'entrée du canton de Glaris dans la Confédération (4 juin 1352).

Soleure. — Le *Postheiri*, qui après une première disparition avait recommencé à paraître, annonce que cette fois il disparaît définitivement et cesse sa publication.

Bâle. — Le gouvernement promet 1000 francs de récompense à qui retrouvera la trace de la jeune Bertha Brunner, cette petite fille de cinq ans qui, depuis le 6 août, a disparu de la maison paternelle, sans qu'on ait aucune indication sur ce qu'elle est devenue.

Grisons.—Les journaux grisons prétendent qu'on a trouvé dans la neige d'une avalanche tombée près de Zapport, les cadavres de 13 chamois. A ce propos le *Handelscourrier* a une coquille assez réussie : le journal biennois parle de 13 Genevois (*Genfer*) au lieu de 13 chamois (*Gemsen*).

Tessin. — M. Molo, qui vient d'être nommé administrateur apostolique du canton du Tessin, a été reçu par le pape dimanche dernier. L'audience, qui a été très cordiale, dit la *Liberté*, a duré une heure et quart. M. Molo a remis à Léon XIII la somme de mille francs, don des fidèles de Bellinzone.

La consécration officielle du nouvel administrateur apostolique aura lieu à Bellinzone probablement au commencement d'octobre. Les évêques Mermillod, Egger et Jardinier assisteront à la cérémonie, qui sera l'occasion de grandes fêtes dans le canton.

— La prochaine réunion de la Société des juristes attirera à Bellinzone un grand nombre de magistrats et de juristes. Le comité local a pris toutes ses mesures pour réserver le meilleur accueil à tous ses hôtes.

Vaud. — La *Revue* trouve dans une communication de l'Institut de France une explication probable de l'explosion de la poudrière de Payerne, dont la cause n'a pas encore été découverte. Elle pourrait être due à la chute d'étoiles filantes. Le bulletin de l'Institut dit à ce sujet:

« Les incendies sans causes connues seraient extrêmement fréquents aux époques des passages périodiques d'étoiles filantes. En joignant sur la carte les points où ces incendies se sont produits, on obtiendrait une ellipse plus ou moins régulière représentant pour ainsi dire le cône de dispersion pendant la chute. Ces incendies, le plus souvent bornés aux bois, aux chaumières, greniers, granges, moulins et *poudrières*, sont signalés aussi dans les villages et même dans les grandes villes.

— Un triste accident est arrivé mardi soir à Vevey. En montant la charpente des écuries de M. L. Monney, à la Rouvenaz, un ouvrier est tombé et s'est rompu la nuque, la mort a été instantanée. La victime, d'une quarantaine d'années et d'origine fribourgeoise, n'était pas mariée.

— Malgré la saison avancée, on peut encore voir dans un jardin de Vevey deux poiriers en complète floraison; c'est la seconde fois cette année, mais les fruits de la première floraison n'ont pu arriver à leur maturité. Le fait vaut la peine d'être signalé en raison de ce que ces arbres ne sont pas plantés en espalier, ni exposés d'une manière spéciale.

— Un bien triste accident est arrivé hier, dimanche, à la Tour-de-Gourze. Une jeune fille d'environ 12 ans, de Grandvaux, était montée sur la tour par l'échelle qui se trouve à l'intérieur; arrivée au sommet elle se trouva entourée par un essaim de fourmis volantes qui l'éblouirent, elle fit un faux pas et fut précipitée dans le vide; elle a eu les deux jambes cassées et de fortes lésions à la tête.

Neuchâtel. — Le département de police du canton de Neuchâtel informe le public de la mise en circulation de fausses pièces de vingt centimes suisses au millésime de 1883. Une de ces pièces, saisie à Colombier, présente les particularités suivantes : le toucher en est savonneux, la frappe et les contours ne sont pas nets, le son est mat et la matière employée pour leur fabrication paraît être un alliage de plomb et de zinc.

Genève. — Les autorités législatives et exécutives ont autorisé M. Schæck-Jaquet à établir, dans les trois cimetières de la ville, des spécimens de son système de nécropoles destiné à être substitué au systèmes d'inhumation actuellement en usage.

La nécropole perfectionnée par le système Schæck est une transition de l'enterrement actuel à la crémation future des corps. Elle a, en effet, l'avantage d'écarter les inconvénients résultant de la simple inhumation. A l'interrement le nouveau système substitue l'emmurement dans des compartiments qui sont très proprement établis. Il donne pleine satisfaction aux exigences de la salubrité publique; il exclut les émanations dangereuses qui se produisent si facilement après une pluie chaude de printemps ou sous les rayons d'un ardent soleil d'été.

— On annonce de Genève qu'un fantaisiste entrepreneur vient d'écrire à un conseiller municipal de de Paris pour lui proposer d'alimenter la grand'ville avec l'eau du lac Léman.

La prise d'eau serait à Sécheron. La conduite se composerait d'une suite de souterrains percés d'une vallée à l'autre et d'acqueducs couverts pour traverser ces vallées. La longueur totale serait de six cents kilomètres et la dépense inférieure à celle d'un chemin de fer de même longueur.

— La *Société de tempérance de la Croix-Bleue*, a fêté le mercredi 21 septembre, à Genève, le dixième anniversaire de sa fondation.

Nouvelles étrangères.

France. — A Sermange (Jura), une petite fille de six ans, Anastasie Siruguet, est morte empoisonnée par des champignons. Plusieurs parents de cette enfant, entre autres le père, ont été très malades, mais on a pu néanmoins les sauver.

Italie. — L'Italie se prépare, dit-on, à ajouter au mal du choléra qui la travaille de plus belle, celui d'une guerre lointaine, très coûteuse. très pénible et probablement assez infructueuse. Du moins les journaux parlent couramment de reprendre la campagne d'Abyssinie.

— Un télégramme de Rome annonce l'apparition du choléra en Sardaigne. On a constaté deux décès jusqu'à ce moment. D'après des données officielles, le nombre des victimes de l'épidémie cholérique dans la ville de Catane, pendant les mois de juillet et d'août, s'est élevé à 732.

Alsace-Lorraine. — On signale en Alsace-Lorraine une atroce tentative d'assassinat dirigée contre M. Bieber, employé des mines à Differdange (Lorraine). Il a été assailli par plusieurs individus inconnus, qui l'ont roué de coups et déposé évanoui sur les rails du chemin de fer, comptant que le premier train qui passerait lui trancherait la tête et espérant détourner ainsi les soupçons, en faisant croire à un suicide. M. Bieber a été retrouvé vivant encore, mais sans connaissance, et a expiré sans pouvoir proférer une parole.

Allemagne. — A Hambourg quatre personnes sont mortes de la trichinose. A Brunswick, plus de cent personnes sont malades d'avoir mangé du porc contaminé.

Bulgarie. — On mande de Vienne au *Temps* que de graves divergences existent dans le cabinet bulgare ; quelques ministres voudraient rétablir l'état de siège.

— Le *Journal des Débats* publie une dépêche de Bucarest, disant que la police de Sofia aurait découvert un nouveau complot dont le foyer serait l'école militaire. Le prince de Cobourg aurait fait arrêter plusieurs officiers ; une certaine agitation régnerait dans l'armée, où la propagande en faveur du prince de Battenberg rencontrait de la sympathie.

Angleterre. — Après des scènes d'une violence sans précédent, la Chambre des communes s'est ajournée. Les parnellistes ont longuement discuté le traitement que le gouvernement fait subir à M. O'Brien. Il ont soutenu qu'en mettant un homme d'une santé aussi délicate que celle de M. O'Brien dans une cellule humide, n'ayant pas plus de neuf pieds de long sur quatre de large, le gouvernement avait eu évidemment l'intention de le tuer. Un tel traitement inspirera des sentiments de vengeance aux Irlandais dans le monde entier.

M. Parnell, pâle et agité, a déclaré que le traitement que l'on fait subir aux prisonniers politiques équivaut à la mort par une torture lente. La conduite du gouvernement est lâche, celle de la police barbare. M. Balfour a fermé son cœur à tous les sentiments humains et son no
celui d'un infâme.

— Vendredi, un p
de chemin de fer a e
à deux milles envi
courses de la ligne
d'Hextorpe pour le c
quand il fut tampon
Liverpool à Hull. Le
été gravement endo
été littéralement bro
à 24. Des 60 blessés
désespéré. Toutes le
de Doncaster. Les v
en ont été quittes p
un des plus terribles
se soient produits e

D'après une statist
publiée par le Board
au 30 juin de cette a
134 accidents de che
ments, etc.), qui ont
sés légèrement, don
de chemins de fer,
conséquences de la c
et de Liverpool ont
de tous les autres ac

Etats-Unis. —
que l'église d'un vi
(Tennessee), s'est é
xante-dix personnes
bres.

— L'accident qu
suite de l'effondreme
importance.

— Les fêtes du
Constitution des Eta
d'environ 1,500,000
Etats à Philadelphie
d'un effet superbe, m
blé la fête. La trib
s'est effondrée et il y

CANTO

Mercredi est décéd
nold, ancien juge can
Conseil de guerre du
un juge intègre, indé
de bonnes études de
quenté l'Université
resté fidèle à ses con
et avait contribué à
dont il fut un des co

M. Fréd. Golliez,
tenir à l'exposition
plôme d'honneur.

G

Gymnastique.
que les membres acti
rale de Fribourg fer
manche 25 courant à

La Société de Bull
membres honoraires
connaissance avec le
rencontrer nombreux
heure de départ, au
Reeb.

AGR

Exposi

Les décisions des j
favorables que nous
Voici les résultats
et qui concernent Fri
Diplômes d'hon
à Charmey, Geinoz O
à Bulle.

DOMAINE

A louer, pour y entre
chain (Chaire de St-Pier
de ***Montmaffre***, situ
la contenance de 8 hectar
S'adresser au notaire

A vendre : Un c
ser à
maréchal, à Bulle.

---

tôt si complétement identifiée à ceux qu'elle servait, qu'elle traitait de leurs intérêts mieux que ne l'eût fait Berthe, laquelle était restée, par enfantillage ou par paresse naturelle, craintive des responsabilités. Germaine fut un intendant d'une intégrité absolue, d'un dévouement à toute épreuve. Elle était fière des services qu'elle rendait; ce mandat qui lui était échu la grandissait à ses propres yeux, et pour le mieux exercer, elle s'efforça — sans mauvaise intention, d'ailleurs, — de l'élargir encore.

Berthe laissait faire. Elle s'attristait de plus en plus, sans doute par conscience de son état de faiblesse. Déjà elle prévoyait le terme de sa vie, et tenait ses yeux obstinément fixés sur la tombe qui l'appelait. On eût dit quelquefois que cette nature – naguère vivace, aujourd'hui brisée — pliait sous quelque douleur secrète et toujours saignante.

Le général ne la quittait plus: en la voyant lentement s'éteindre, il serrait plus fortement contre sa poitrine l'enfant qui était comme le renouveau de sa vie. Le caractère de la pauvre femme s'était singulièrement modifié. Il semblait que ses facultés s'altérassent. Elle avait des convulsions morales, des crises terrifiées pendant lesquelles, hagarde, elle repoussait son mari, son fils, criant des mots sans suite et des phrases incompréhensibles. Ces agonies de l'être aimé épuisent les plus forts courages. A l'heure de sa mort, comme le général, pleurant, se tenait penché au pied de son lit, la couvrant de son regard dont il eût voulu la réchauffer, Georges vint s'agenouiller pieusement auprès d'elle. Elle se redressa par un effort violent, et, le saisissant, l'attira contre sa poitrine. En même temps, elle cria à son mari:

— Il est à moi ! je vous défends de le haïr!... Germaine, défends-le! défends-moi !...

C'était le délire de la minute suprême. Elle retomba en arrière avec un râle atroce, — morte!...

Germaine tutoyait le fils de son maître. Elle avait bien acquis ce privilège. Le souvenir de la morte avait été caché pieusement au fond de son cœur, frustre comme un sépulcre creusé dans le roc. Elle l'y adorait. D'où, sa haine contre l'étrangère, contre la Deltour, comme elle l'appelait. N'ayant pu l'accuser d'avoir tué Berthe, il semblait qu'aujourd'hui elle voulût l'accabler du suicide inexpliqué de M. de Morlaines...

Georges l'avait entendue. Mais, rejeté aussitôt dans l'engrenage de la réalité, il avait marché d'un pas mal assuré derrière le corps de son père, fronçant les sourcils avec des contractions douloureuses aux roulements sourds des tambours encrêpés.

Par bonheur, il n'eût pas à subir d'énervantes banalité. Les vieux soldats qui étaient venus saluer leur camarade avaient trop souvent vu la mort en face pour ne la point respecter; aux yeux de tous, M. de Morlaines avait succombé à un de ces accès de fièvre chaude qui font jaillir du cerveau je ne sais quelle subite et inconsciente attraction vers la mort. Au feu, tous avaient éprouvé de ces étranges curiosités, et avaient cherché — ne fut-ce que pendant une minute — à lui arracher son secret. Ils étaient moins surpris que s'ils ne l'eussent point affrontée, et ils se sentaient plus chagrins, pensant à la douleur de la veuve et du fils, qu'en songeant au général « qui avait fait son temps ».

Quand la nuit vint, la foule s'écoula. Georges se trouva seul avec M. de Samereuil. Celui-ci, voulant galvaniser cette souffrance trop muette, parla de l'événement mystérieux. Bientôt Georges écouta; et comme, d'abord, il n'avait pas entendu, il se fit répéter minutieusement toutes les circonstances de cette catastrophe. M. de Samereuil le contraignit à émettre son opinion, à regarder le fait en face et à interroger le sphinx funèbre.

Georges n'obtenait pas de réponse, non plus que les autres. M. de Morlaines aimait la vie, que son nouveau mariage lui faisait douce et heureuse. Georges avait encore sur lui, dans son portefeuille, la dernière lettre que son père lui avait adressée. Les deux hommes la relurent ensemble. Elle respirait une gaîté franche, rajeunie. Il y avait entre les lignes, sous les mots, des lueurs de bonheur. Et, on le sentait, c'était le sourire de Marie de Morlaines qui éclairait ce regain de printemps.

M. de Samereuil reconduisit Georges jusqu'aux Petites-Tuileries et se retira, promettant de revenir le lendemain. Le jeune homme le lui avait demandé. Georges se trouva dans cette maison seul avec Mme de Morlaines, occupant brusquement la place de son père. Ce fut pour ces deux âmes désolées un moment de lamentable angoisse. Ils n'eurent pas le courage de s'interroger.

Le double silence de la mort et de la douleur planait sur la demeure. Germaine ne parut pas. Sans doute, elle songeait à Georges qui l'oubliait. De bonne heure, Mme de Morlaines, épuisée demanda la permission de se retirer. Il y avait entre elle et ce fils un accord tacite de ne point provoquer de confidences jusqu'au lendemain.

(*A suivre.*)

humains et son nom passera à la postérité comme celui d'un infâme.

— Vendredi, un peu après midi, un grave accident de chemin de fer a eu lieu à la station d'Hexthorpe, à deux milles environ de Doncaster. Un train de courses de la ligne du Midland était arrêté en gare d'Hextorpe pour le contrôle des billets des voyageurs, quand il fut tamponné par nn train express allant de Liverpool à Hull. Les wagons du train de courses ont été gravement endommagés ; trois d'entre eux ont été littéralement broyés. Le nombre des morts s'élève à 24. Des 60 blessés, plusieurs sont dans un état désespéré. Toutes les victimes appartenaient au train de Doncaster. Les voyageurs du train de Liverpool en ont été quittes pour une violente secousse. C'est un des plus terribles accidents de chemin de fer qui se soient produits en Angleterre depuis longtemps.

D'après une statistique qui vient précisément d'être publiée par le Board of Trade, il y a eu du 1er janvier au 30 juin de cette année, dans tout le Royaume-Uni, 134 accidents de chemins de fer (collisions, déraillements, etc.), qui ont fait 249 victimes, soit 243 blessés légèrement, dont 197 voyageurs et 46 employés de chemins de fer, et 6 tués, tous employés. Les conséquences de la collision des trains de Doncastre et de Liverpool ont donc été plus terribles que celles de tous les autres accidents de l'année réunis.

Etats-Unis. — On télégraphie de New-York, que l'église d'un village des environs de Nashville (Tennessee), s'est écroulée pendant la messe ; soixante-dix personnes ont été ensevelies sous les décombres.

— L'accident qui a eu lieu à Philadelphie, par suite de l'effondrement d'une tribune, est sans grande importance.

— Les fêtes du centenaire de la signatnre de la Constitution des Etats-Unis ont eu lieu en présence d'environ 1,500,000 personnes venues de tous les Etats à Philadelphie. La procession monstre était d'un effet superbe, mais un fâcheux accident a troublé la fête. La tribune trop chargée de spectateurs s'est effondrée et il y a eu de nombreux blessés.

CANTON DE FRIBOURG

Mercredi est décédé à Fribourg, M. Philippe Reynold, ancien juge cantonal, qui avait été membre du Conseil de guerre du Sonderbund. M. Reynold était un juge intègre, indépendant et capable ; il avait fait de bonnes études de droit à Vienne dont il avait fréquenté l'Université pendant plusieurs années. Il était resté fidèle à ses convictions conservatrices libérales et avait contribué à la fondation du *Bien Public*, dont il fut un des collaborateurs.

M. Fréd. Golliez, pharmacien à Morat, vient d'obtenir à l'exposition maritime du Havre, le grand diplôme d'honneur.

GRUYÈRE

Gymnastique. — Nous apprenons avec plaisir que les membres actifs et passifs de la section fédérale de Fribourg feront leur course d'automne dimanche 25 courant à La Roche.

La Société de Bulle, s'y rendant aussi, invite ses membres honoraires et passifs qui voudraient faire connaissance avec leurs collègues de Fribourg à se rencontrer nombreux dimanche matin, à 9 heures, heure de départ, au local de la Société, brasserie Reeb.

AGRICULTURE

Exposition fédérale.

Les décisions des jurys nous sont beaucoup moins favorables que nous ne le pensions en premier abord.

Voici les résultats parvenus à notre connaissance et qui concernent Fribourg.

Diplômes d'honneur. — *Bétail.* — MM. Pipoz, à Charmey, Geinoz Olivier, à Neirivue, Weissmuller, à Bulle.

Produits agricoles. — Ecole fribourgeoise de vannerie à Fribourg.

Ont encore obtenu des primes dans l'*Apiculture*, Société romande des apiculteurs fribourgeois, Société allemande de la Singine, MM. Castella, à Sommentier, Gillet Paul, à Montbovon, Derron-Guillod, à Môtiers, et Bongard, à Misery.

Produits et Machines. — MM. Mæder, à Salvagny, Briqueterie de Lentigny, Schmidt-Beringer, Erny et Frey, à Fribourg.

Bétail. — Taureaux de moins d'un an, 2me classe, MM. Hayoz, à Chevrevrilles, Peiry Maxime, à Montévraz. 3me classe, Charrière Jacques, à Romanens, Papaux François, à Treyvaux, Pury frères, à Domdidier, Wæber J., à Treyvaux, Weissmuller, à Bulle.

Taureaux plus âgés, 1re classe, Mme Stocker, à Bertigny, 2me classe, Clément frères, à Ependes, Diesbach, à la Schurra, Pipoz Jean, à Charmey, Tornare, à la Tzintre.

Vaches reproductrices. — MM. Jos. Niquille, à Charmey, Portmann, à Jetschwyl, Weissmuller, à Bulle, 3me classe, Jungo Jean, à Villarsel, Perrin fils, à Semsales, Portmann Joseph, à Jetschwyl, Romanens Théophile, à Vuippens, Ubert Samuel, à Bulle, Weissmuller, à Bulle.

Mentions honorables, MM. Gremaud frères, à Echarlens, Geinoz Olivier, à Neirivue.

Génisses de moins d'un an.— Mentions honorables : MM. Geinoz Olivier, à Neirivue, Portmann, à Jetschwyl, Reynaud Joseph, à Farvagny.

Génisses plus âgées. — 1re classe, Weismuller, à Bulle, 2me classe, Reynaud Joseph, à Farvagny, 3me classe, Geinoz Olivier, à Neirivue, Cottet Vincent, à Farvagny.

Porcs. — M. J. Brugger, à Tavel, un 1er prix.

Chèvres. — M. Laurent Andrey, à Charmey.

Beurres. — MM. Glasson et Musy, à Bulle.

Fromages. — Fromagerie modèle de Treyvaux.

Section ornithologique. — MM. Genoud, au Petit-Rome, Berger, brasseur à Fribourg, baron de Greffenried, à Villars, et Hänni, à Morat.

Les éleveurs romands en général et les fribourgeois en particulier ne sont pas satisfaits des primes. Ils se plaignent vivement de la composition des jurys où l'élément allemand et surtout bernois est prépondérant. Nous avons entendu formuler des plaintes amères et qui nous paraissent fondées sur le choix des experts fribourgeois qui a été inspiré et pour ainsi dire dicté par notre excellent gouvernement.

Nous n'avons rien à dire contre le choix de M. Roggo, mais il nous paraît qu'au lieu de lui adjoindre encore un allemand de la Singine, on aurait pu trouver un romand et en particulier un Gruyérien capable. Ce n'était pas difficile de l'être autant que notre second qui, paraît-il, s'est montré plus bernois que les bernois eux-mêmes. Notre bon gouvernement a bien voulu récompenser la Gruyère de la majorité factice qu'elle lui a procurée aux dernières élections et il a donné aux Gruyériens un certificat d'incapacité dont il serait à désirer que ceux-ci se souviennent. Puisque deux jurés à désigner, c'était bien le moins que l'on en prit un dans la partie du canton qui se voue le plus à l'élevage, afin qu'il puisse défendre les intérêts de notre race. Ces intérêts sont assez importants pour que nos conseillers prennent le temps d'y songer.

Et par contre les exposants n'ont qu'à se louer des bons procédés des membres des comités neuchâtelois qui les ont comblés de prévenances et d'attentions.

La journée de dimanche a été la journée des fribourgeois et notre compatriote, M. Currat, a obtenu dans son *Ranz des vaches* un succès égal à celui du Tir fédéral de Genève. A cette occasion nos compatriotes dans la République argentine lui ont fait cadeau de leurs agrafes en or avec inscription. Toutes nos félicitations.

L'exposition a été clôturée mardi soir par un discours de M. Comtesse qui a constaté sa pleine réussite.

C'est le jeudi et le dimanche que le nombre des visiteurs a été le plus considérable. Voici d'après la *Suisse libérale* le nombre des voyageurs arrivés à la gare de Neuchâtel et qui en sont partis : le 11 septembre, 8,546 ; le 12, 5,964 ; le 13, 5,844 ; le 14, 17,348 ; le 15, 31,014 ; le 16, 9,824 ; le 17, 11,910 ; le 18, 28,756.

La Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande consultée par le Département fédéral de l'agriculture au sujet de la participation de l'agriculture suisse à l'Exposition universelle qui aura lieu à Paris en 1889, vient d'adresser à toutes les sociétés fédérées une circulaire les invitant à émettre leur opinion sur ce sujet. La plupart des pays d'Europe ont décidé de ne prendre aucune part officielle à cette exposition. La Confédération tient à avoir des renseignements précis de la part de l'agriculture et de l'industrie. Dans le cas où l'une de ces branches ferait défaut il n'y aurait pas de participation officielle de la part de la Confédération, ce serait alors à l'initiative privée d'agir tout en recourant cependant aux subsides fédéraux.

Dans le canton de St-Gall, on a inspecté, cette année, 17 alpages ; 10 propriétaires ont reçu des primes de 40 à 150 fr. Le Conseil d'Etat a décidé une inspection des fromageries, à la suite de laquelle des primes seraient distribuées ; chaque fromagerie sera inspectée tous les trois ans et les récompenses décernées par les experts.

Voilà une institution que l'on pourrait introduire aussi dans notre canton.

Les cours agricoles donnés jusqu'ici tous les hivers à Lausanne seront continués pendant l'hiver prochain. Ils comprendront dorénavant 2 semestres, c'est-à-dire deux hivers. La première partie de l'enseignement agricole commencera le 10 novembre 1887 et finira le 10 mars 1888. La seconde partie sera donnée pendant l'hiver de 1888-1889 pour les élèves qui auront suivi avec succès le cours du premier hiver. Les cours sont publics et gratuits ; les étrangers au canton y sont admis au même titre que les ressortissants du canton. Pour y être admis, il faut être âgé de 16 ans au moins et se faire inscrire avant le 29 octobre au Département de l'Instruction publique au Champ de l'Air.

VARIÉTÉS

Un affamé à l'exposition de Neuchâtel. — On sait combien sont nombreux ceux qui ont dû s'en retourner de Neuchâtel l'estomac vide, éreintés et affamés mais je ne connais pas de sort plus triste que celui de ce pauvre bourgeois de Fribourg dont je vais vous raconter la mésaventure.

Parti avec un ami par le premier train de jeudi, notre combourgeois arrive à Neuchâtel. Il se trimballe toute l'avant-midi, à travers la cohue. A midi, ayant des grenouilles dans le ventre et l'estomac dans les talons, nos deux amis se mettent en quête d'un caboulot pour prendre un morceau. Ils roulent d'un cabaret à l'autre, de boulangerie en charcuterie, de brasseries en pintes sans découvrir le moindre croûton de pain et le plus petit bout de saucisse à se mettre sous la dent. Mornes et découragés ils s'asseyent sur un banc à l'écart et ils échangent de sombres réflexions.

— « C'est pourtant triste, dit notre Fribourgeois, moi qui n'ai rien mangé depuis mercredi et il faut se voir mourir de faim au milieu de tous ces biens de la terre étalés devant nous. Ah ! on ne m'y reprendra plus. »

Rien à faire qu'à attendre patiemment le dernier convoi qui les ramènera vers la tour de St-Nicolas. A peine débarqués à la gare, nos deux amis s'engouffrent dans la première brasserie qui se présente et s'installent en poussant un soupir de soulagement. Mais, en s'asseyant, un de nos pauvres affamés fait un soubresaut, avant de toucher son tabouret, il venait de rencontrer un corps solide contenu dans les basques de son paletot. — « Qu'est-ce que j'écrase, se dit-il avec frayeur ? » Il sort avec précaution le paquet, le déballe sur la table ; il en sort un beau rôti de veau, des tranches d'appétisant petit salé, des petits pains. — « Oh ! tot parei, vueite vei chan ora ! »

Je vous laisse à penser, mes amis, la rigolade qui a suivi cette reconnaissance. Et dire que cette aimable collation, préparée par une domestique dévouée, n'avait pas quitté un instant la poche de notre ami Jean.

(Union.)

DOMAINE A LOUER

A louer, pour y entrer le 18 janvier prochain (Chaire de St-Pierre 1888), le domaine de ***Montmaffre***, situé rière *Hauteville*, de la contenance de 8 hectares (environ 23 poses).
S'adresser au notaire Favre, à Bulle. [503

A vendre : Un ***char*** neuf.— S'adresser à M. Isidore Genilloud, maréchal, à Bulle. [495

Repais á louer.

Pour la foire de la St-Denis, un beau repais situé à proximité du marché au bétail.
S'adresser à Modeste Jolliet, à Bulle. [499

Le chaufour

de la ***Tuilerie de La Tour-de-Trême*** sera ouvert dès le 29 courant.
419] YENNI, Joseph, tuilier.

A louer : Au centre de la ville de Bulle, ***deux grands locaux***, pouvant servir de magasins ou de bureaux, l'un pour y entrer de suite et l'autre pour le 1er mai prochain.
S'adresser au notaire Favre, à Bulle. [405

BONNE OCCASION

A vendre, à bas prix, un petit ***char à pont*** réparé à neuf. — S'adresser à M. Félicien Jordan, peintre, à Bulle. [502

AVIS A la marbrerie **E. WIRZ**, à La Tour-de-Trême : ***Monuments*** et ***croix funéraires, plaques, têtes d'anges et de Christ***, etc., ***dessus de meubles, lavoirs, mortiers. Réparations.*** [501

A louer : Pour la foire de la St-Denis, un ***repais*** de 19 poses.
S'adresser à M. Martin Morand, au Tirage, à Bulle. [504

A VENDRE

en mises publiques, ***samedi 15 octobre*** prochain, de 2 à 4 heures après midi, à l'hôtel du Vanil-Noir, à Grandvillard, sous les conditions qui seront lues, les immeubles suivants, situés au territoire de

GRANDVILLARD :

1506. *Fin des Praz*, pré de 1719 centiares.
1507. Village, N° 23, habitation, grange, écuries.
1508. *Millier*, pré de 261 centiares, 29 perches.
1509. *Combes*, pré de 603 » 66½ »
1510. *Combes*, pré de 1827 » 203 »

Bulle, le 21 septembre 1887.

Pour Marie et Henri RABOUD :
500] ALEX. ANDREY, notaire.

Grande mise de bétail.

Le soussigné exposera en vente, par voie de mise publique, sous de très favorables conditions, devant son domicile, à Praz-Genoud, rière Sorens, le ***vendredi 30 septembre courant***, *dès les 7 heures avant midi* : 2 taureaux, 44 mères-vaches, 16 génisses et taures portantes, 8 bœufs de 1 à 3 ans, 16 génisses de 14 à 16 mois et 20 veaux, soit en tout 106 excellentes pièces de bétail estivées dans l'un des meilleurs alpages de la Gruyère.

Sorens, le 8 septembre 1887.

L'exposant :
467] JEAN ROMANENS, dit de Praz-Genoud.

Mises de bétail.

Le ***mercredi 28 septembre*** courant, dès 9 heures avant midi, devant l'auberge de la Croix-Blanche, à Eqagny, les soussignés exposeront à vendre en mises publiques et sous de favorables conditions de payement : quinze mères-vaches, vingt taures portantes pour courant de novembre, quinze génisses de 6 mois à 2 ans.

Epagny, le 7 septembre 1887.

Les exposants :
456] SIMON CASTELLA. LOUIS GREMION.

M. Maillard continue à liquider tous les articles de son commerce à très grand rabais.

Lingerie, cols, parures, cravates pour messieurs de 10 à 30 cent. pièce.

Lavallières, fichus, gants. Fleurs artificielles, vases d'église à fort rabais.

A REMETTRE EN BLOC à des conditions avantageuses. Location du magasin avec un bel agencement. [442

A VENDRE

Le beau domaine du ***Champ du Paquier***, de la contenance d'environ 12 hectares (36 poses), situé à proximité de la gare de Vaulruz, belle maison d'habitation avec appartement pour les maîtres et deux maraîches, aussi situées rière Vaulruz, le tout appartenant à M. Joson PROGIN.

Pour traiter, s'adresser au notaire FAVRE, à Bulle. [345

Au moulin de Bulle:

Echange de grains
et moutures diverses à façon.
Bourre d'épeautre.
434] Prix modérés.

TIR AU FLOBERT
dimanche 25 courant
au café du Commerce,
à *Bulle*. — Valeur exposée : **70** fr., divisée en 20 prix.

Ouverture à 7 h. du matin; clôture à 6 h. du soir.

Interruption pendant les services divins et de midi à 1 h.

Distribution des prix à 8 h. du soir.

En cas de mauvais temps, le tir sera renvoyé au dimanche suivant. [485

ATTENTION!

Matelas et ***oreillers antirhumatismaux*** du docteur *Collardon*, professeur, à Paris. Remède contre toutes les douleurs rhumatismales, la goutte, les inflammations, névralgies, maux de tête, de dents, d'oreilles, etc., etc.

En vente chez ***BAUDÈRE***, ébéniste, à ***Bulle***. [483

RHUMATISME

Faiblesse des nerfs.

Il est de mon devoir de faire publication de l'heureux succès que j'ai éprouvé par les médicaments excellents de M. **Brémicker**, méd. prat., à Glaris. Je suis complètement guéri de ma grande souffrance, goutte et rhumatisme, outre cela je me sens encore bien fortifié dans mon système nerveux. Aucun dérangement professionnel! J. Baumgartner. Berne, septembre 1886. [487

Commune de Bulle. Mises de bois.

La commune de Bulle exposera en vente en mises publiques :

1° Le ***mardi 27 septembre courant***, aux Joux-Noires : 150 stères (50 moules) bois de sapin, 1200 fagots, 10 tuyaux de fontaine, 8 numéros de lattes, 16 billons préparés et 8 numéros de bois pour carrons ;

2° Le lendemain ***mercredi 28 septembre***, Vers-Narpille, à la Fontaine-d'Inshon et ès-Vaux : 150 stères (50 moules) bois de sapin, 1400 fagots, 23 billons sapin et 6 foyards.

Rendez-vous des miseurs chaque jour à 8 heures à Trontzebellon.

La commune exposante ne livrera aucune victuaille quelconque au public pendant ces deux jours, le soin de pourvoir à son entretien est donc laissé à chacun.

Bulle, le 14 septembre 1887. [471] SECRÉTARIAT COMMUNAL.

Remède souverain contre le gonfle!

Le ***MÉTÉORIFUGE MÉNARD*** guérit sûrement en quelques instants les cas de météorisation ou de gonfle les plus avancés et les plus graves.

Il paraît que, cette année, les fourrages sont particulièrement dangereux.

Propriétaires de bestiaux prudents, procurez-vous à l'avance ce précieux liquide!

Dépôts dans presque toutes les communes; à BULLE, chez MM. ***Ch. BLANC***, négociant, et ***J. MOREL-RADOUX***, marchand de farines. [470

Rectifications de foires.

La municipalité de ***ROUGEMONT*** donne avis :

1° Qu'il y aura cette année une **nouvelle foire** fixée au **12 novembre**;

2° La foire annuelle d'automne, qui est fixée cette année au 6 octobre, aura lieu le **jeudi 29 septembre**;

3° Celle de Gessenay (canton de Berne), indiquée au 7 octobre, est également avancée au **30 septembre.**

474] ***GREFFE MUNICIPAL***

Etablissement de teinturerie,

d'impression et de lavage chimique des vêtements
de C.-A. GEIPEL, à Bâle.

Pour la saison nouvelle, je recommande mon établissement pour la teinture ou le lavage chimique des vêtements de messieurs et de dames, des plumes, ainsi que de tous les effets en laine, soie, velours ou demi-laine. Exécution soignée.

DÉPOT : Mlles ***Sœurs PEYRAUD, modes***, à ***Bulle***, où de plus amples renseignements seront donnés.

Prospectus franco. (H3551Q) [486

La Société de laiterie
DU VILLAGE DE RIAZ
met au concours son lait pour 1888. Les intéressés peuvent remettre leurs offres sous plis cachetés jusqu'au 2 octobre, à 6 heures du soir, auprès du président JULES BOSSON. [475

LIMES

Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le *second jeudi après la foire*, sur la place du Tilleul, à *BULLE*.

Se recommande

A. Raggenbass, fabt de limes,
successeur de Ph. Guidi,
463] 261, rue de Morat, Fribourg.

CACAO SOLUBLE
Suchard
EXCELLENTE QUALITÉ
PRÉPARATION INSTANTANÉE

Raisins de Sion

en caisses de 5 kg. à ***4 fr. 50*** *franco* contre remboursement chez
452] (O920L) ***Franz de Sépibus***, SION.

Manufacture de sacs et cornets en papier

F. ANTHONIOZ

FRIBOURG
Maison fondée en 1869.
Diplôme à l'exposition de Zurich 1883
pour ses produits supérieurs.

DÉPOT GÉNÉRAL
de tous les genres de sacs en papier
à l'épicerie Ls TREYVAUD,
Succ. de P. Michel, à BULLE

PAPIERS EN GROS

Impression de raisons de commerce sur les sacs, cornets, enveloppes, factures. [436

N. B. Ne pas confondre avec l'*Industrielle*.

BÉNICHON D'ÉPAGNY
Dimanche 25, lundi 26
et mardi 27 septembre :
Bonne musique
ET DANSE
à l'auberge de la Croix-Blanche. 494

Attention!

L'honorable public est prévenu que le magasin ***BOSSON fils***, chapelier, est transféré à la maison du café PYTHON, vis-à-vis du Saint-Michel. — GRAND RABAIS. [391

A. HAUSVIRT,
Rue Gambetta 20, NANCY (Meurthe-et-Moselle)
Bureau de placement
pour bergers, vachers, garçons de culture, etc., etc. [409

Jeu de l'Oie
DIMANCHE LE 25 SEPTEMBRE
à l'auberge de la Cigogne, à Gumefens.
Invitation cordiale. [492

Ciment universel

de la FABRIQUE DE CIMENT PLUSS-STAUFER, à Oftringen.

Indispensable dans chaque ménage pour raccommoder la vaisselle ou n'importe quels autres objets, soit en verre, porcelaine, bois ou corne, etc. — Pas de couture. — Surpasse tout ce qui existe en ce genre.

Prix du flacon : 60 cent.; forte remise en prenant par 6 ou 12 flacons.

Dépôt pour le district de la Gruyère à l'imprimerie EMILE LENZ, à Bulle.

UNE MAISON D'IMPORTATION et de commissions à Alexandrie, avec succursales au Caire et dans les principales villes de la Haute-Egypte, désire représenter une bonne fromagerie pouvant défier toute concurrence. — Envoyer prix courant et conditions sous *B 6320 a* à ***Rudolf Mosse, Leipzig.*** (Ma3743L) [488

A vendre :

Une bonne ***jument*** de trait avec 1500 pieds cubes de ***foin de maraîche*** première qualité. — S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [490

A vendre :

De 11-12,000 pieds de ***foin*** et ***regain*** avec un beau ***repais*** de 17 poses, le tout de première qualité. [491

S'adresser à PERRET-BERTHET, à Bulle.

Un jeune homme cherche à se placer comme domestique. Bons certificats.

S'adresser à M. Jean MAGNIN, à Rueyres-Treyfayes. [477

Epicerie L. Treyvaud,

BULLE [342

Grand choix de conserves.

La Société de la laiterie de Bennewyl (commune d'Alterswyl, cant. de Fribourg) offre à vendre ***SON LAIT*** de première qualité. Local bien aménagé et distribué. Les acheteurs devront produire des garanties de solvabilité suffisantes et il ne sera pas payé d'indemnité pour les frais de voyage.

S'adresser à M. STEPHAN HAYMOZ, à *Haymozmuhren* près Alterswyl. (H564F) [476

Vente de tourteaux.

Jeudi 29 septembre courant, dès 2 heures après midi, au café de l'hôtel des Alpes, à Bulle, vente en mises publiques et sous autorité de justice de 500 kg. de tourteaux noirs.

Bulle, le 20 septembre 1887.

489] Le greffier : L. ROBADEY.

LE CIRAGE SUISSE

AU BRILLANT RAPIDE
dit le véritable ami et l'aide des domestiques
est le cirage le plus vite brillant
et le meilleur conservateur de la chaussure.
Médailles aux expositions de Paris et Vienne.
Diplôme pour qualité *distinguée* à l'exposition de Zurich.
Se vend dans les magasins d'épicerie, mercerie et droguerie.
Sutter, Krauss & Cie, fabricants,
155 (H1210Z) *Oberhofen* (Thurgovie).

BANQUE POPULAIRE SUISSE
Succursale de Fribourg.
Taux des prêts sur nantissement
de bonnes valeurs cotées :
3½ % à 3-4 mois;
3 % à 6 mois,
sans commission.
Fribourg, le 3 août 1887.
414] (H-474-F) ***LA DIRECTION***

On offre à vendre :

10-12000 pieds de ***foin*** et ***regain***, première qualité, plus le ***repais*** d'une trentaine de poses. — S'adresser au propriétaire FAVRE, à Avry-devant-Pont. [482

On désirerait acheter

chaque semaine, environ 25 kg. de ***beurre frais***. — Adresser les offres à HENRI DURUSSEL, à Donneloye. [480

A louer : Pour la foire de la Saint-Denis, un ***repais***.

S'adresser à Constant BUCHER, en Palud, Bulle. [481

A vendre : 7000 pieds de ***foin*** et ***regain***, à consommer sur place, chez Joseph DESCLOUX, feu Franz, à Echarlens. [493

A vendre : Une ***baratte*** servant à la fabrication de 30 kg. de beurre à la fois.

S'adresser à la laiterie de Riaz. [497

A louer : Pour entrer de suite, un local avantageusement placé, pouvant servir de ***bureau*** ou ***magasin***.

S'adresser Grand'rue 164. [450

A louer : Pour y entrer de suite, une ***chambre*** meublée pour une ou deux personnes, située à la rue de Bouleyres, à Bulle.— S'adresser à M. MAGNIN, Félix, en Planchy. [496

Ivrognerie.

Les suivants certifient la guérison de malades obtenue par le traitement par correspondance et les remèdes inoffensifs de l'**Etablissement pour la guérison de l'ivrognerie de Glaris** (Suisse) : N. de Moos, Hirzel; A. Volkart, Bulach; F. Domini Walther, Courchapois; G. Krähenbuhl, Weid p. Schönenwerd; Fr. Tschanz, Röthenbach (Berne); Mme Simmendingen, inst., Ringingen.

Garantie! Traitement soit avec consentement, soit à l'insu du malade. Moitié des frais payable après guérison. Attestations, prospectus, questionnaire gratis. Adresser : *A l'Etablissement pour la guérison de l'ivrognerie, à Glaris.* [402

Le produit à «l'Ancre» est le seul véritable
Goutte et Rhumatisme; guérison prompte et radicale par le
Pain-Expeller
à la marque «ancre». Dans toutes les bonnes pharmacies.
Se vend dans la plupart des pharmacies

Bulle. — Imprimerie Emile LENZ.